



PARC DE LA TOUR DES DAMES DOUAI

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.



DESCRIPTION

Situé au coeur de la ville de Douai dans le parc de la Tour des Dames, ce plan d'eau artificiel possède un cadre calme pour l'exercice de la pêche. Le reste d'une fortification, construite en 1426 est présente dans ce parc. Avec peu de zones de frayères, la remise à l'eau des espèces pêchées sera bénéfique pour vos prochains coups de pêche.

ACCÈS

- 111 rue de la tour des Dames
Longitude 50°22'44.3"N
Latitude 3°05'00.4"E
- 241 rue Delcambre
Longitude 50°22'43.5"N
Latitude 3°04'53.0"E

CRITÈRES (échelle de moins à plus)

Accessibilité :

(de la zone de stationnement à la berge)



Cadre naturel :

(milieu urbain à milieu naturel)



Diversité des habitats :

(branchages, nénuphars,...)



Niveau de pêche :

(de débutant à expert)



Aménagement :

(table pique-nique, ponton, parking,...)



Superficie :

0.41 hectares

CONDITIONS DE PÊCHE

- Conforme à l'arrêté préfectoral en vigueur
- Respecter les zones de pêche autorisées
- Pêche de nuit interdite
- Pratique de la pêche du bord
- Deux cannes max par pêcheur



AAPPMA «Scarpe et Petite Sensée»

M. Albert Huber

06.75.99.79.06

www.cartedepêche.fr

POISSONS PRÉSENTS

Brème 	Gardon 	Carrassin
Carpe 	Rotengle 	Perche

Les conditions d'exercice de la pêche annuel sont réglementées par arrêté préfectoral, téléchargeable sur le site de la Fédération www.peche59.com et affichées en mairie